

Le chancre coloré du platane

Qu'est ce que le chancre coloré du platane ?

Le chancre coloré est une maladie incurable qui touche les platanes et provoque leur mort. Le champignon responsable de la maladie (*Ceratocystis platani*) est un organisme nuisible réglementé dont l'introduction et la dissémination sont interdites en application de la réglementation européenne.

Cette maladie des platanes serait arrivée en France initialement aux abords de Marseille durant la seconde guerre mondiale à partir de caisses en bois infestées contenant du matériel militaire. Depuis elle a progressé dans différentes régions du Sud de la France, touchant les régions Provence-Alpes-Côte d'azur, Languedoc Roussillon, Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées ou encore l'Aquitaine.

Comment lutter contre le chancre coloré ?



Ceratocystis platani (CERAFFP) - <https://gd.eppo.int>

En France, la lutte contre le chancre coloré est obligatoire et fait l'objet d'arrêtés préfectoraux de lutte dans les départements concernés. Il n'existe à l'heure actuelle aucune méthode curative dont l'efficacité ait été scientifiquement prouvée contre cet organisme nuisible.

Dans ce contexte, la stratégie de lutte actuelle repose sur différents éléments clefs :

- des **méthodes prophylactiques** visant à prévenir la transmission du champignon aux arbres sains (le champignon ne peut se transmettre que par une blessure),
- la **surveillance et la détection précoce** de la présence du pathogène, l'éradication de ce dernier par **destruction du végétal contaminé** selon des procédures strictes sous contrôle des services en charge de la protection des végétaux,
- l'**abattage préventif des arbres situés à proximité d'arbres infestés**. Ce dernier point s'avère nécessaire, compte tenu de la propagation du pathogène aux platanes environnants via les connexions opérant au niveau de leur racines (anastomoses).

Chancre sur platane après 2-3 ans d'infection
A. Vigouroux-ENSA, Montpellier

Vers de nouveaux moyens de lutte ?

Le ministère de l'agriculture est très attentif à l'émergence de solutions innovantes de traitement. Afin de réduire le nombre d'arbres abattus préventivement, plusieurs projets d'expérimentation visant à favoriser la pénétration de produits phytosanitaires efficaces ont été élaborés en France et dans d'autres pays. Ainsi est en cours de **développement une méthode qui consiste à injecter un fongicide directement dans le tronc**.

Les résultats préliminaires obtenus sont encourageants mais à ce jour aucune stratégie de lutte efficace pour soigner les arbres atteints n'a encore été mise au point. En effet, si les traitements cités semblent freiner le développement de la maladie, ils ne parviennent pas à tuer le ravageur complètement et n'empêchent donc pas la dissémination ultérieure de la maladie. Les expérimentations doivent continuer.

A l'heure actuelle, **l'abattage des arbres infestés et environnants demeure la seule méthode efficace pour lutter** contre le ravageur. La poursuite des abattages est donc indispensable pour éviter une trop forte progression du chancre coloré dans les régions infestées.

La variété de platane résistant : PLATANOR® Vallis clausa

Pour permettre le maintien du platane dans les régions, un effort important de sélection a été initié dans les années 80 afin d'obtenir des cultivars résistants à la maladie. Ces travaux, menés par l'INRA, ont conduit à l'obtention d'un clone hybride reconnu résistant à la maladie nommé PLATANOR® Vallis clausa.

Récemment, le ministère en charge de l'agriculture a été informé d'une suspicion de sensibilité concernant quelques individus de ce clone. Des études sont en cours sur ce sujet. Dans l'attente des résultats et afin de préserver la résistance de ce cultivar, il est nécessaire de ne pas le planter sur des sites infestés en remplacement de platanes abattus.

Médaille d'or pour un projet de recherche contre le chancre coloré du platane

Une équipe française associant étudiants et chercheurs basée à Toulouse développe un projet novateur de lutte contre cette maladie. Il s'agit de développer une bactérie injectable dans l'arbre, capable de prévenir et de lutter contre le champignon. Ce projet pourrait ouvrir des perspectives à long terme dans la lutte contre le chancre coloré.



Le projet, soutenu financièrement par la direction générale de l'alimentation (DGAL*), a été distingué début novembre par une médaille d'or dans le cadre de la compétition iGem (International Genetically Engineered Machine Foundation), organisation émanant du Massachusetts Institute of Technology, célèbre université américaine. L'équipe a également reçu le prix de la meilleure approche expérimentale

La DGAL a assisté, le 4 décembre à Toulouse, à la restitution du projet. Afin de continuer le travail, la DGAL s'est engagée à co-financer à hauteur de 50 % le travail de thèse qui pourrait émaner de ce projet.

* Rédaction : BSSV (bureau des semences et de la santé des végétaux) et DSF (bureaux de la DGAL)